

## PARTICIPATION CONSCIENTE



Proposer un tarif en "participation consciente" revient à laisser un client évaluer lui-même le montant d'une prestation et effectuer un don pour que le professionnel soit rémunéré.

Au donateur de se rappeler que le prix d'une intervention ne correspond pas seulement au temps passé. Quel qu'il soit, tout travail nécessite quelques milliers heures d'apprentissages, formations, pratiques et travaux en tous genres, occasionne des frais d'achat de matériel, de déplacement, et engendre aussi le paiement de taxes (sociales, professionnelle, etc.) après que les revenus aient été déclarés.

La rétribution peut être réglée directement, effectuée "au chapeau" ou déposée dans une tirelire.